



6<sup>ÈME</sup> ÉDITION

# PLUMES DE LA BAIE 12/13 JANVIER

DE R4 À P12

À SARTILLY



## LES 6<sup>EMES</sup> PLUMES DE LA BAIE

*L'Union Badminton Club de la Baie est heureuse de vous inviter à la 6<sup>ème</sup> édition de son tournoi Régional qui se déroulera à Sartilly le week-end du 12 et 13 janvier 2019.*

---

[contact.ubcb@gmail.com](mailto:contact.ubcb@gmail.com)

**DATES :** Samedi 12 janvier 2019 (08h30 / 21h00)  
Dimanche 13 janvier 2019 (08h30 / 18h00)

**LIEUX :** Gymnase Sartilly Baie Bocage (7 terrains – possibilité d'ouverture à 9 terrains)  
Rue du Manoir– 50530 Sartilly

**JUGE-ARBITRE :** Régis COEURDOUX (principal) et Cyrille LATTELAIS (adjoint)

**COMPETITION :** Ouverte à tous, joueuses et joueurs possédant une licence compétition FFBaD.

**CATEGORIES :** à la côte R4 R5 R6 D7 D8 D9 P

**CONDITIONS D'ACCES AU TOURNOI :** voir règlement particulier du tournoi (ci-joint)

**FRAIS D'INSCRIPTION :** (inscription aux 3 tableaux possible)  
1 tableau : 12 € / 2 tableaux : 16 € / 3 tableaux : 19 €

**TABLEAUX :** Les tableaux ouverts sont les tableaux de simple, double et mixte.

Les tableaux sont en poule pour la phase de qualification dans chaque série puis en élimination directe pour la phase de tableau final (sorties de poules).

Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8 (D9), alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128 (R5). Cas particulier : si un tableau inclut un joueur NC ou P12, alors il peut inclure au maximum des joueurs classés D8 (cote strictement inférieure à 32).

L'organisation se réserve le droit de regrouper des tableaux et de supprimer certains tableaux en fonction du nombre de participants inscrits.

**ARBITRAGE :** Auto Arbitrage (ou sur demande auprès du juge arbitre).

**VOLANTS :** Les volants autorisés par la FFBaD sont à la charge des joueurs.

Le Règlement Intérieur du Tournoi, ci-joint, sera affiché dans la salle pendant le tournoi.

## INSCRIPTIONS / CONTACTS

**FEUILLES D'INSCRIPTION** : Elles devront parvenir avant le **jeudi 3 janvier 2019**, accompagnées de leur règlement par chèque libellé à l'ordre de «UBCB », à l'adresse suivante :  
Emilie DUBOS – 15 Chemin de Bouillant – 50300 Avranches

**RENSEIGNEMENTS DIVERS** : Thomas DAVOUST 06 19 03 42 96  
*Aucune inscription ne sera enregistrée par téléphone.*

### **TIRAGE AU SORT : Lundi 7 janvier 2019**

*Tout désistement enregistré au-delà de cette date sans justificatif ne sera pas remboursé et les joueurs s'exposeront aux Sanctions pour cause de « Forfait » telles que prévues dans la circulaire fédérale.*

**VOLANTS OFFICIELS DE LA COMPETITION** : Les volants seront à la charge des joueurs.  
En cas de litige, le volant choisi sera le YONEX Aerosensa 30, en vente dans la salle au stand +2BAD.

**CONVOCATIONS JOUEURS** : Les convocations seront adressées aux responsables des clubs par courrier électronique à partir du mardi 8 janvier 2019.

**RECOMPENSES** : **chèques, lots et bons d'achats pour les vainqueurs et finalistes**

**STAND** : Durant ces deux jours de compétition, un stand sera mis en place par Florian CROSET + 2BAD  
[www.plusdebad.com](http://www.plusdebad.com)

**RESTAURATION** : Une buvette sucrée et salée où on vous réservera le meilleur accueil sera mise à votre disposition dans le gymnase pendant toute la durée du tournoi.

### PLAN



Pour tous renseignements complémentaires :  
Thomas DAVOUST 06 19 03 42 96

[contact.ubcb@gmail.com](mailto:contact.ubcb@gmail.com)